

E-Conférence interministérielle Santé publique

10 juin 2020

Procès-verbal

Membres

○ Maggie De Block, Ministre (présidente de la CIM SP)	Gouvernement fédéral
○ Alain Maron, Ministre	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
○ Wouter Beke, Ministre	Gouvernement flamand
○ Christie Morreale, Ministre	Gouvernement wallon
○ Antonios Antoniadis, Ministre	Gouvernement de la Communauté germanophone
○ Valérie Glatigny, Ministre ○ Bénédicte Linard, Ministre	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Invités

○ Philippe De Backer, Ministre	Gouvernement fédéral
--------------------------------	----------------------

L'E-IMC s'est déroulé du lundi 10 juin à 20h30 au mardi 11 juin à 10h. Une fiche sur le cadre juridique pour le prélèvement et le suivi des contacts a été soumise (elle était disponible sur le SharePoint).

Les réactions suivantes ont été données au nom des ministres :

Pour le Ministre Beke : « Nous pensons pouvoir mettre en avant le fait que tout le monde fait de son mieux au sein de cet GTI afin de produire un texte pour arriver à un accord le plus rapidement possible. Toutes les parties prenantes ont déjà fourni un énorme travail dans un délai très court. La complexité du sujet et du texte qui fait qu'on ne peut pas le résumer en seulement quelques articles.

Dans la mesure du possible, le texte devrait être prêt ce week-end ou début de semaine prochaine

Chaque entité doit pouvoir avoir l'opportunité de parcourir le texte définitif dans son intégralité afin de pouvoir donner leur accord.

Cela nous semble la bonne procédure que le GTI soumette son travail lors de la prochaine CIM du mercredi matin 17 juin. Cela doit permettre de trancher les points en suspens et en informer après le Comité de Concertation. »

Le cabinet Morreale partage la réaction du Ministre Beke.

Réaction pour le Ministre Antoniadis : « Nous souhaitons adapter pour le planning la date de l'acte portant assentiment de février 2021 à fin novembre 2020. »

DECISION

La fiche est approuvée en tenant compte des remarques susmentionnées.

La prochaine CIM aura lieu mercredi le 17 juin à 8 via visioconférence.